

" tendre que le 26 de ce mois je serais sommé de comparaître devant Sa Grandeur Mgr. de Chicoutimi, *pour alors* et là *rendre témoignage* dans une certaine accusation transmise à Mgr. de Chicoutimi par Mgr. l'Archevêque de Québec, concernant Mgr. Chs Guay, du diocèse de Rimouski.....

" D'après la lettre de Mgr. de Québec, j'étais indiqué comme un témoin essentiel, sachant *tout*. Or, Mgr. Racine a écrit ma déclaration tout au long *sous affirmation solennelle*, et je n'ai dit que la simple vérité, c'est-à-dire que pendant tout le temps que nous avons été ensemble là-bas (sur les côtes du Labrador) votre conduite a été irréprochable à tous égards (textuel), et que s'il y avait eu la moindre faute de signalée contre vous, j'en aurais certainement entendu parler; or je n'ai entendu dire que du bien de vous.".....

(Signé)

FRS H. O'BRIEN.

Monsieur Racine, que dites-vous de cette lettre? C'est un juge civil et laïque que vous avez sommé de comparaître devant vous, et en votre présence. Vous avez écrit sa déclaration solennelle tout au long.

Est-ce que cela ne constitue pas une vraie enquête de votre part? Je vous demande en vertu de quel droit et en vertu de quelle autorité avez-vous pris des témoignages sur mon compte à mon insu et à l'insu de mon propre évêque?

Ayant appris votre enquête secrète, j'écrivis à l'archevêque de Québec dans les termes suivants :

A Mgr. l'archevêque de Québec.

à Québec.

Monseigneur,

Je viens d'apprendre par monsieur le juge O'Brien, de Chicoutimi, par une lettre du 30 *ultimo*, reçue hier, que des plaintes très-graves étaient portées contre moi devant Votre Grandeur. Que les dites plaintes

étaie
rien
de m

Notre-

Mg
suivant

Mgr. CH

Mon

je dois v
bruits, j'
Mgr. d
M. O'Br
faits. J
avait ren
Veui
dévouem

Pour
car j'aura
Vous